



Editorial

Persévérer



Merci, c'est le mot qui vient aux lèvres après sept semaines de confinement. Car s'il est bien trop tôt aujourd'hui pour célébrer le retour à une situation normale, la propagation de l'épidémie de coronavirus paraît stabilisée en Suisse. Grâce à l'adhésion de la population, nous avons atteint ce qui semble être un plateau de contamination.

Désormais, un défi nouveau nous attend. Les contours du plateau, son ampleur, la longueur de la descente et les dangers du chemin restent largement inconnus. Afin d'éviter de tout perdre, il s'agit de persévérer, de se méfier des mirages et de ne pas céder à la facilité.

Peu à peu, certaines mesures sont allégées, d'autres pas. De nouvelles précautions seront à prendre, dans la durée. La prudence doit rester de mise, encore et encore.

Du jour au lendemain, une écrasante majorité d'entre nous a su dépasser ses égoïsmes. Des sacrifices immenses ont été consentis, sur le plan économique, sur le plan social, sur celui de notre confort. Les initiatives d'entraide ont foisonné, nombre de bénévoles ont offert leurs services et de multiples preuves de générosité ont fleuri.

Nous savons que tout est loin d'être réglé, que beaucoup d'entre nous craignent à juste titre pour leur gagne-pain, pour leur formation, pour leur avenir. Les mesures d'aide, publiques et privées, ne sont pas parfaites et la solidarité reste plus que jamais nécessaire.

Alors merci; merci pour ce qui a été fait et merci pour ce qui sera fait. Merci à celles et à ceux qui restent en première ligne: le personnel soignant et de secours, le personnel de vente et de livraison. Merci à celles et à ceux qui produisent notre alimentation et nos médicaments, qui assurent notre approvisionnement en eau, en électricité, en énergie, qui assurent nos communications et nos transactions financières, qui évacuent nos déchets et nettoient nos routes et nos bâtiments. Merci à toutes celles et à ceux qui doivent poursuivre coûte que coûte leur mission.

Roby Tschopp, conseiller communal

L'école à distance au CSVR

La fermeture des écoles à la suite de la pandémie a conduit à l'école à distance, un dispositif sans précédent qui a dû être mis en place en quelques jours à l'échelle de tout le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV). Il définit le cadre de la poursuite de l'enseignement alors que les élèves doivent rester à la maison.

Pratiquement, les enseignants travaillent selon l'horaire habituel et assurent le suivi de l'enseignement à distance à l'aide d'outils en ligne tels que Pronote, iClasse, des systèmes de visioconférences, des documents partagés ou encore la création de blogs. Les contenus doivent bien sûr être adaptés à la situation et les enseignants privilégient le lien et le sens et veillent à l'équité en transmettant le travail et les aides nécessaires à la réussite de la tâche et à l'acquisition de l'autonomie. Le DEF (Département de l'éducation et de la famille) apporte des précisions quant au temps de travail (1 heure au Cycle 1, 2 heures au Cycle 2 et 3 heures au Cycle 3) et aux apprentissages (renforcement et non pas introduction de nouvelles notions).

Pour les élèves, la fermeture de l'école ne signifie donc pas qu'ils sont en vacances. Ce sont les modalités de travail qui changent. L'élève travaille à la maison accompagné par son enseignant à distance. De plus, les services socio-éducatif et médico-éducatif du CSVR poursuivent leurs suivis et se tiennent à disposition des élèves et parents en cas de stress ou de difficultés à gérer l'aspect émotionnel lié à l'organisation du travail à distance.

Les états des lieux effectués chaque fin de semaine auprès des enseignants ont montré la grande faculté d'adaptation des élèves et du corps enseignant et permis d'ajuster autant que possible ce nouveau dispositif, notamment en termes d'iniquité et de charge de travail.

Dans le même esprit et après quatre semaines d'enseignement à distance, la direction a sondé les parents du CSVR et les élèves du Cycle 3. Les parents d'élèves se sont montrés satisfaits du fonctionnement de l'école à distance. Dans les aspects négatifs ressortent le manque d'interaction, l'isolement et les questions d'organisation du travail. Les aspects positifs relèvent l'autonomie acquise par les élèves, la flexibilité de l'organisation et l'aspect familial renforcé. Le travail scolaire crée relativement peu de tensions à la maison et à la question «mon enfant comprend la matière étudiée» la réponse majoritairement donnée est «oui». Les parents ont reçu les résultats détaillés du questionnaire, qui peuvent également être retrouvés sur la page <https://csvr.ch/dispositif-ecole-a-distance/>.

Outre la gestion de l'épreuve inédite qui est traversée, l'école et ses partenaires travaillent également à l'après, lorsque viendra le temps du retour à l'école. Il leur appartiendra d'ancrer dans le vécu de chacun les enseignements de cette expérience hors du commun, dans le but de grandir et de nourrir les valeurs fondamentales qui animent nos démocraties et de se tourner, en étant plus forts, vers les défis qu'il reste à relever ensemble.

Fabrice Sourget, directeur du CSVR

Report des votations et des élections

En raison de la situation sanitaire, les votations fédérales du 17 mai 2020 ainsi que les élections communales neuchâtelaises du 14 juin sont reportées à une date encore à définir. Par conséquent, la législature est prolongée et tant les membres du Conseil général que ceux du Conseil communal restent en fonction au-delà du mois de juin 2020.

Mobility s'adapte

La disponibilité et l'efficacité des transports publics sont réduites en raison de la pandémie de coronavirus; les deux véhicules partagés Mobility, aux Geneveys-sur-Coffrane et à Cernier, peuvent donc s'avérer précieux.

Non seulement Mobility maintient son offre habituelle, mais propose temporairement une location mensuelle. En outre, le nettoyage intérieur et la désinfection des véhicules font l'objet d'un effort accru. Rappelons que le processus de réservation, de paiement et d'utilisation des véhicules s'effectue sans aucun contact, à partir du site internet ou de l'application pour téléphone mobile.

Annulations

En raison des mesures Covid-19 toujours en vigueur, la foire de Dombresson prévue le lundi 18 mai 2020 doit être annulée.

L'ouverture de la piscine d'Engollon, prévue le samedi 16 mai 2020, doit être reportée à une date ultérieure. Le Conseil communal reste dans l'attente des communications du Conseil fédéral quant à la possibilité et aux conditions d'ouverture de cette infrastructure de loisir. Des informations en lien avec les abonnements déjà commandés suivront; la commande de nouveaux abonnements est pour l'instant suspendue.

Enfin, les Charabiades du CSVR, qui auraient dû avoir lieu début juin, sont également annulées. La manifestation est reportée à juin 2021, date à laquelle les mêmes élèves pourront présenter le programme prévu.

Fermeture du 1^{er} mai

A l'occasion de la Fête du travail, les différentes unités de l'administration communale ne seront pas joignables le **vendredi 1^{er} mai 2020**.

Les bureaux de l'administration communale restent fermés au public et les demandes s'effectuent par téléphone ou par messagerie durant les horaires d'ouverture habituels.

Connaissance du monde

La soirée cinéma prévue à la salle de spectacles de Fontainemelon le **mercredi 6 mai 2020 à 20h00** est annulée en raison des mesures sanitaires en vigueur.

Déchèteries et écopoints

Les déchèteries sont ouvertes depuis le 20 avril 2020, selon les horaires usuels.

Règles à respecter

Pour assurer la distance sociale, le nombre de personnes sortant de leur véhicule est limité. Veuillez à respecter les règles suivantes, affichées dans les déchèteries:

- si l'accès en véhicule est autorisé dans le site, restez dans le véhicule en attendant votre tour;
- veuillez à respecter les gens qui patientent sans véhicule;
- deux personnes et/ou véhicules au maximum dans la déchèterie;
- gardez vos distances en attendant votre tour;
- respectez les consignes des collaborateurs;
- respectez le sens d'entrée et de sortie;
- désinfectez-vous les mains en entrant et en sortant de la déchèterie.

Recommandations

Ces mesures risquent de créer de longues files d'attente. La population est invitée à prioriser l'utilisation des infrastructures suivantes en matière de gestion des déchets:

- PET et flaconnages en plastique: auprès des centres commerciaux;
- verre, alu/fer blanc, papier et carton: aux écopoints communaux. Afin de respecter le voisinage, leur utilisation est autorisée du lundi au samedi, de 07h00 à 20h00.

Par ailleurs, les recommandations de la Confédération sont encore de mise:

- placer les masques, mouchoirs et autres articles hygiéniques dans des petits sacs en plastique fermés, qui sont ensuite mis dans les sacs à poubelle taxés;
- pour les ménages dans lesquels se trouvent des personnes atteintes par le virus ou en quarantaine, il faut renoncer au tri usuel des déchets recyclables (PET, alu/fer blanc, papier, déchets verts, etc.) et les jeter aux ordures ménagères.

Les Autorités comptent sur le respect de ces règles pour parvenir, ensemble, à limiter l'impact du Covid-19.

N'hésitez pas à appeler le 144

Depuis le confinement, les appels au 144 ont nettement diminué. Si la démarche est louable et compréhensible (volonté de ne pas surcharger les urgences, peur de se rendre à l'hôpital ou chez le médecin, etc.), elle a pour conséquence principale des interventions parfois plus lourdes et quelquefois tardives.

Il est donc vivement recommandé d'appeler le 144 en cas de problème médical ou de malaise. Avant de décider de l'envoi de l'ambulance, le 144 renseigne, conseille, fait le tri et oriente les appels afin que la personne malade soit prise en charge au plus vite.

Suivez l'évolution des mesures sur www.val-de-ruz.ch et sur l'application Nemo News.

Vie familiale en isolement

Le Département de l'éducation et de la famille souhaite transmettre aux parents quelques pistes de soutien liées à la vie familiale en isolement. Sans viser l'exhaustivité, un document a été établi donnant quelques conseils, ainsi que les numéros utiles à contacter en cas de besoin. Retrouvez ce document sur la page dédiée au Covid-19 sur le site internet communal, rubrique «Pour les familles».

Dessiner pour les aînés

Dans le but de créer un lien intergénérationnel durant cette période de confinement, Bénévolat Neuchâtel a lancé son projet «Dessiner pour les aînés» pour les enfants qui aiment dessiner, peindre, créer ou écrire. Leurs créations seront offertes aux personnes âgées résidentes de homes, isolées durant cette période. Plus d'informations sur www.benevolat-ne.ch.

Gymnastique à domicile

Pro Senectute Arc Jurassien a mis sur pied des cours de gymnastique et de Domigym diffusés depuis début avril 2020 sur la télévision de l'Arc jurassien Canal Alpha.

Plus d'informations:

www.arcjurassien.prosenectute.ch/cours-formation/communique-presse.html.

Dans le respect de l'environnement

La majorité des promeneuses et promeneurs savent respecter les cultures et les milieux naturels lors de leurs balades. La Commune de Val-de-Ruz invite chacune et chacun à ne pas gâcher cette belle preuve de civisme en rappelant les règles à respecter:

- gardez vos distances (2 mètres). Tout rassemblement de plus de cinq personnes est interdit, y compris dans le cadre d'une promenade;
- restez sur les chemins ou les sentiers balisés, ne pénétrez pas dans les champs, les prés, les pâturages ou les surfaces de promotion de la biodiversité et ne provoquez pas de dégâts dans les champs cultivés;
- respectez la tranquillité de la nature, veillez à ne pas déranger la faune ou endommager la flore;
- ne faites pas de feux en forêt - ils sont formellement interdits en raison de la sécheresse;
- les chiens doivent impérativement rester sur les chemins: gardez les chiens en laisse et tout particulièrement dans les zones cultivées et en forêt (période de naissance pour la faune sauvage);
- respectez les indications et panneaux, notamment les règles qui s'appliquent aux réserves naturelles;
- ne laissez aucun déchet derrière vous.

Situation au 24 avril 2020



Covid-19